

CONDITIONS GENERALES DE VENTE de la SARL GLOBAL RUBBER

Version applicable du 05 Aout 2019.

Généralités : Toute commande emporte de plein droit de la part de ses clients Acheteurs, son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente ci-après, nonobstant toute stipulation contraire figurant sur ses propres conditions générales d'achat.

Commande : Les commandes sont écrites, fermes et définitives et aucune annulation ou modification ne sera possible sauf acceptation écrite et préalable du Vendeur. Seules les commandes comportant les informations suivantes seront exécutées : date de la commande, description des produits, quantités, tarif applicable, montant total de la commande, lieu et date de livraison ou d'enlèvement souhaitée.

Le Vendeur se réserve la possibilité de fractionner toute commande dans le cas où la quantité commandée en une seule fois ne peut être en totalité effectuée.

Livraison : La livraison des marchandises est réputée effectuée et agréée dans notre établissement. En conséquence, elles voyagent toujours aux risques et périls des destinataires. Les réclamations doivent être faites à peine de forclusion au plus tard dans les huit jours qui suivent la réception de la marchandise. Les dates d'expédition sont uniquement indicatives et peuvent être modifiées sans pénalité de retard de la part de l'Acheteur. Le Vendeur se réserve la possibilité de suspendre purement et simplement ses livraisons lors de l'apparition de tout événement de nature à révéler une diminution de la solvabilité apparente de l'Acheteur.

Modalités financières : Les tarifs s'entendent pour paiement à 45 Jours Fin de mois, 60 Jours Nets ou 30 Jours Fin de Mois.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé sauf convention expresse contraire.

A chaque ouverture de compte, le Vendeur demande le paiement en avance sur présentation d'une facture pro forma, également dans le cas où le Vendeur ne dispose pas d'informations suffisantes sur la solidité financière de l'Acheteur.

Le Lieu de paiement est au siège de GLOBAL RUBBER, à ELHERANGE, 3 ZARE ILOT OUEST.

Conformément à la loi de 2004 relative aux délais de paiements et les intérêts de retard, les intérêts de retard seront appliqués de plein droit en cas de retard dans le paiement des sommes dues. Les taux des intérêts de retard est égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Tous les frais de recouvrement des créances en retard de paiement sont à la charge de l'Acheteur, et seront aussi dus de plein droit avec un minimum de 40,00€.

Transfert de propriété : Toute marchandise reste la propriété exclusive de GLOBAL RUBBER jusqu'au paiement intégral du prix de vente convenu et d'éventuels pénalités et intérêts à charge de l'Acheteur. Toute revente, emplacement ou mise en gage des marchandises est interdite jusqu'au paiement intégral des sommes restants impayées. Sont interdits dans les mêmes conditions tout changement ou modification apporté à la marchandise sans l'accord exprès de GLOBAL RUBBER.

Le défaut de paiement d'une seule échéance de paiement du prix de vente, même s'il s'agit d'un montant partiel, autorisera GLOBAL RUBBER, après mise en demeure par lettre recommandée ou par exploit de l'huissier de justice, à résilier le contrat. Dans cette hypothèse, GLOBAL RUBBER se réserve le droit, sans judiciaire ou extrajudiciaire, de reprendre le matériel où il se trouvera, sans préjudice de tous les dommages et intérêts.

Loi applicable et juridiction compétente : Le présent contrat est soumis au droit Luxembourgeois. Tout litige à l'interprétation ou à l'exécution du contrat entre GLOBAL RUBBER et l'Acheteur sera, à défaut d'accord amiable, tranché définitivement par le tribunal dans le ressort du lieu du siège social de GLOBAL RUBBER SARL.